

« _____ »
Société à responsabilité limitée
Capital social : 10.000,00 Euros
Siège social : _____
N° RCS Gap : _____

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés
du 18 Juin 2022 à 11H00**

Le 18 Juin 2022, à 11h00, les associés de la Société _____ se sont réunis au siège social lieudit _____, en Assemblée Générale Ordinaire.

La convocation a été régulièrement effectuée par la Gérance.

Sont présents :

Sarl _____, Gérant _____, propriétaire de :	n° 37 parts sociales ;
Sarl I _____, Gérant _____, propriétaire de :	n° 12 parts sociales ;
Eurl _____, Gérant _____, propriétaire de :	n° 25 parts sociales ;
Mr. _____, propriétaire de :	n° 10 parts sociales ;
Mr. _____, propriétaire de :	n° 6 parts sociales ;
Mr. _____, propriétaire de :	n° 5 parts sociales ;
Mr. _____, propriétaire de :	n° 5 parts sociales ;

Soit au total n° 100 parts sociales représentant l'ensemble des parts sociales.

L'Assemblée est présidée par le gérant Mr. _____.

Le Président rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :

- Proposition de distribution de dividendes à hauteur de _____ Euros.

La discussion est ouverte.

Résolution unique

L'Assemblée Générale, après discussion, décide de procéder à la distribution des dividendes pour un montant de _____ euros.

Les dividendes seront mis en paiement aux associés en proportion des parts possédées, après déduction du prélèvement forfaitaire unique de 12,80% et des prélèvements sociaux de 17,20%, soit au total un taux de 30% pour les associés personnes physiques résidents fiscalement en France (_____) et au taux de 15% pour les associés personnes physiques non-résidents fiscalement en France (_____). Pour les associés SARL _____, EURL _____ et SARL _____ aucune retenue ne sera appliquée.

ASSOCIES	N°PARTS	CAPITAL	DIVIDENDES BRUT	RETENUS + PREL.SOCIAUX	DIVIDENDES NETS
SARL	37	3 700,00	██████████	0,00	██████████
EURL	25	2 500,00	██████████	0,00	██████████
SARL	12	1 200,00	██████████	0,00	██████████
	6	600,00	██████████	██████████	██████████
	5	500,00	██████████	██████████	██████████
	5	500,00	██████████	██████████	██████████
	10	1 000,00	██████████	██████████	██████████
TOTAL	100	10 000,00	██████████	██████████	██████████

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus aucune question ne restant à examiner et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11H30.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les cogérants et les associés.

Fait à _____ le 18 Juin 2022

Le Gérant,
Monsieur _____

Les Associés,

Pour la SARL
Monsieur _____

Pour la SARL
Monsieur _____

Pour l'EURL
Monsieur _____

Monsieur _____

Monsieur _____

Monsieur _____

Monsieur
